

Placements AGF Inc. (« PAGFI ») et SAF ont mis en place une structure de gouvernance exhaustive et rigoureuse afin de veiller aux activités de la société en commandite AGF SAF Private Credit Limited Partnership (la « SC ») ainsi que de celles de la Fiducie de crédit privé AGF SAF (la « Fiducie »). Ces politiques et procédures visent à gérer les conflits d'intérêts, à réduire les risques opérationnels et à appliquer les pratiques exemplaires en matière de gouvernance dans le cadre de l'évaluation, de la diligence raisonnable et de la séparation des responsabilités clés.

Trois piliers relativement à la gouvernance et à la surveillance

1

Contrôles rigoureux de l'évaluation et du prix

PAGFI a clairement défini les principes régissant l'évaluation de la Fiducie.

- Le comité permanent d'évaluation de PAGFI supervise l'évaluation de la Fiducie.
- La SC fait appel aux services de Grant Thornton en tant qu'agent externe responsable des évaluations des investissements.
- Le comité d'évaluation AGF SAF voit à l'évaluation de la SC; et, il vise à assurer l'objectivité, l'équité, la pertinence et l'exactitude des évaluations des portefeuilles de la SC.
- L'approbation des évaluations est menée à bien indépendamment du processus de décision d'investissement. Tous les membres votants du comité d'évaluation AGF SAF sont des cadres supérieurs de PAGFI, et sont indépendants de l'équipe de gestion des investissements de SAF.

2

Séparation des responsabilités clés

La Fiducie et la SC sous-jacente ont vu à la séparation des responsabilités clés de surveillance afin d'atténuer les conflits d'intérêts et de gérer ces entités conformément aux pratiques exemplaires en vigueur au sein de l'industrie.

- La SC applique à tous les nouveaux investissements un processus de révision et d'approbation rigoureux à l'interne, exigeant deux signatures aux fins d'avancement de fonds ainsi que la supervision directe d'un conseiller juridique externe.
- L'équipe de gestion de placements de la Fiducie et de la SC assure une séparation nette quant aux responsabilités en matière d'évaluation et d'approbation de la valeur liquidative.
- Les membres votants du comité d'évaluation AGF SAF sont des cadres supérieurs de PAGFI. Les membres de l'équipe des investissements de SAF n'ont aucun droit de vote.

3

Surveillance générale : Service de la conformité PAGFI

La Fiducie est gérée par PAGFI et est tenue de respecter toutes les politiques en matière de gouvernance et de conformité de PAGFI, dont la surveillance et le suivi sont effectués par une équipe composée de professionnels en réglementation.

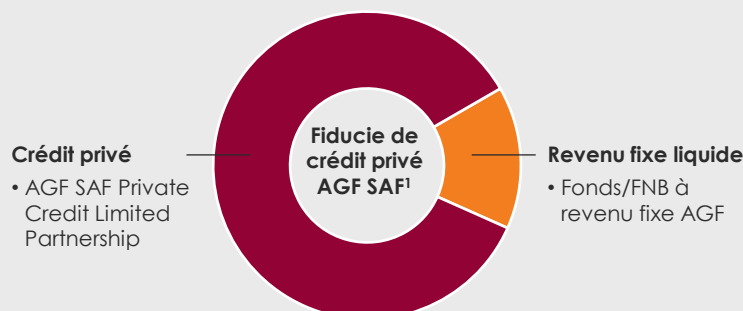
- Les processus et les politiques traitent entre autres des sujets ci-après :
 - Programme relatif à la conformité de PAGFI
 - Code de conduite et de déontologie de La Société de Gestion AGF Limitée AGF
 - Code de déontologie relatif aux opérations sur titres personnelles
 - Délits d'initiés
 - Traitement des plaintes des clients
 - Ventilation des dépenses
 - Correction de la valeur liquidative
 - Politique d'évaluation
 - Politique de négociation des titres

Structure de la Fiducie

La **Fiducie** a été créée dans le but d'offrir une participation à un portefeuille diversifié de titres de créance privés et garantis qui visent à fournir des rendements intéressants ajustés en fonction du risque, une faible corrélation avec les catégories d'actif traditionnelles de même qu'un revenu constant aux investisseurs.

La Fiducie investit principalement dans des parts de la SC.

La **SC** est un fonds de crédit privé qui exerce ses activités dans le segment du marché intermédiaire canadien et qui se spécialise dans les prêts directs au moyen de placements dans des titres de créance garantis de premier rang, unitranche et subordonnés.



1. La Fiducie investit principalement dans des parts de la SC.

PAGFI s'est associée à des sociétés tierces de premier plan pour adopter une approche de pointe en matière de gouvernance et de surveillance

Services	Fiducie de crédit privé AGF SAF	AGF SAF Private Credit LP
Communication de l'information financière des fonds	SS&C Technologies	SS&C Technologies
Évaluation	S.O.	Grant Thornton
Garde des fonds	CIBC Mellon	S.O.
Audit	Pricewaterhouse Coopers	Pricewaterhouse Coopers

Fiducie de crédit privé AGF SAF

Ce document, préparé par Placements AGF Inc. (« PAGFI »), est présenté aux fins d'information seulement et ne doit en aucune circonstance être interprété comme une offre de vente de titres ni une sollicitation aux fins d'une offre d'achat de titres dans toute province ou tout territoire où l'offre ou la vente n'est pas autorisée, ni une offre publique de vente des produits décrits dans le présent document. Le présent document vous est fourni en présumant qu'à titre de professionnel de l'investissement ou d'investisseur qualifié vous comprenez et acceptez ses limites inhérentes, que vous ne vous y fiez pas pour prendre des décisions ou formuler des recommandations en matière de placement à propos des titres qui peuvent être émis, et que vous l'utiliserez uniquement pour discuter de votre intérêt potentiel à investir dans la Fiducie de crédit privé AGF SAF (la « Fiducie »). Toutes les informations contenues dans le présent document concernant la Fiducie sont présentées sous réserve des informations contenues dans la Notice d'offre de la Fiducie et des autres documents qui y sont intégrés par référence (la « NO »). La NO comprend des renseignements supplémentaires à propos des objectifs de placement et des modalités d'un investissement dans la Fiducie (y compris les frais) et contient aussi des renseignements fiscaux ainsi que des informations relatives aux risques, qui sont importants pour toute décision d'investissement concernant la Fiducie.

Aucune autorité de réglementation des valeurs mobilières n'a évalué le bien-fondé de ces titres ou des renseignements contenus dans le présent document, ni n'a exprimé d'opinion à leur sujet. Les titres mentionnés dans le présent document ne seront offerts et vendus que dans les provinces et territoires où ils peuvent être légalement offerts aux fins de la vente et, dans ces provinces ou territoires, uniquement par des personnes autorisées à vendre ces titres. Les titres mentionnés dans le présent document ne peuvent être vendus qu'à des investisseurs potentiels résidant dans certaines provinces du Canada et répondant à certains critères d'admissibilité, et conformément aux dispenses d'obligation de prospectus prévues par les lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Aucune vente de titres de la Fiducie ne sera effectuée avant que la Fiducie et un investisseur potentiel ne concluent une convention de souscription pour ces titres.

Les placements dans les titres décrits dans le présent document sont hautement spéculatifs et comportent un certain nombre de risques qui devraient être pris en compte par un investisseur potentiel. Les investisseurs potentiels ne doivent pas considérer le contenu du présent document comme des conseils juridiques, comptables, fiscaux ou des conseils en placement. Les investisseurs potentiels doivent savoir que l'acquisition de titres de la Fiducie aura des conséquences fiscales, qu'elles soient défavorables ou non. Ces conséquences fiscales ne sont pas décrites dans le présent document. Le présent document ne constitue pas un conseil juridique, fiscal, de placement ou autre. Les investisseurs potentiels devraient consulter leurs propres conseillers professionnels au sujet des conséquences financières, juridiques et fiscales de tout placement.

Même si PAGFI prend des mesures pour s'assurer que le contenu du présent document provient de sources jugées fiables par PAGFI, elle ne peut garantir l'exactitude de ces renseignements et ne déclare pas qu'ils sont exacts ou complets. Les renseignements que renferme ce document ne sont valables qu'en date des dates précises indiquées pour lesdits renseignements et peuvent changer sans préavis. Ce document est confidentiel et ne peut être reproduit ni distribué, en tout ou en partie, sauf par des représentants autorisés de PAGFI.

^{MD} Le logo « AGF » est une marque déposée de La Société de Gestion AGF Limitée et est utilisé aux termes de licences.

Date de publication : le 1^{er} décembre 2024.

À l'usage exclusif des investisseurs qualifiés et des conseillers en placements.